

Glanures thetfordoises

Selon un porte-parole du Service de la Protection publique, les recherches en vue de retrouver les trois auteurs du vol commis vendredi dernier, au magasin Canadian Tire du Centre d'achats St-Noël, se poursuivent, mais aucun développement ne s'est produit au cours de la dernière fin de semaine.

— O —

Aujourd'hui, dans le cadre des Jeux de l'Amiante, il y aura des compétitions de tennis à Black Lake pour les 14 ans et moins, ainsi que pour les filles de 15 et 16 ans. De plus, il y aura du soccer pour les catégories 10 ans et moins, ainsi que les 11 et 12 ans.

— O —

Le Comité central d'appui aux grévistes de l'Amiante désire souligner le travail de la TVCRA depuis le début du présent conflit.

— O —

Selon le rapport mensuel du département de police de Black Lake, seulement sept accidents se sont produits au cours du mois de juillet, dans les limites de cette ville. Cinq personnes ont été blessées légèrement, et les dommages matériels se sont élevés à \$3.300. Par ailleurs trois vols ont été commis, rapportant à leurs auteurs la somme de \$1.300.

— O —

Le spectacle de Réal-V. Benoit, qui devait être présenté au Club Chasse et Pêche demain soir, dans le cadre des soirées pour les grévistes, a été annulé. Toutefois, l'orchestre "Les Amantolles" sera sur place pour faire les frais de la musique.

Sport à Victoriaville

THETFORD MINES (AG) — Au cours de leur séjour à Thetford Mines, la semaine dernière, les Mineurs ont remporté cinq victoires et n'ont subi que deux défaites. Présentement, les hommes de John Felske sont aux États-Unis. Samedi, ils ont encaissé un revers de 4-2 à Reading tandis que dimanche, ils ont divisé les honneurs d'un programme double, gagnant la première 3-2 et perdant la deuxième au compte de 2-1. Ce soir, demain et jeudi, les Mineurs joueront à Pittsfield et seront de retour devant leurs partisans, vendredi soir, alors qu'ils recevront la visite des Métros de Québec.

— O —

On s'explique difficilement que les Mineurs, qui remportent passablement de succès devant leur spartans, éprouvent autant de difficultés à gagner à l'extérieur. A Thetford, les Mineurs ont remporté 32 victoires et subi 23 défaites, tandis qu'à l'extérieur, ils présentent une fiche désastreuse de 18 gains contre 43 revers.

— O —

Le pilote John Felske ne semble pas faire confiance au lanceur gaucher Lee McLaurine. Pourtant, d'après les statistiques officielles, cet artilleur est le meilleur de l'équipe, avec une moyenne de 2.80 points mérités par joute. Depuis un certain temps, Felske n'utilise McLaurine que pour faire face à un ou deux trappeurs gauchers, et il le retire dès qu'un trappeur droitier s'amène. On reproche également à Felske de ne pas avoir recours plus souvent à la stratégie du coup retenu.

— O —

Après le tournoi de fastball disputé en fin de semaine, on assistera au tournoi provincial de ballemolle des Caisses Pop en fin de semaine prochaine, soit les 15, 16 et 17. Exprimons que la température sera aussi favorable que pour le tournoi de fastball. Les organisateurs Yvon Meilleur, Yves Samson, Michel Godère et Jean-Marie Gagné conservent toujours la même politique de n'accepter que 10 équipes afin de pouvoir présenter un très fort calibre de ballemolle. De plus, ils n'acceptent presque jamais une équipe sans l'avis de l'oeuvre. Cette année, ils ont dépassé les limites du Québec pour accepter une équipe de l'Ontario, soit, Hawkesbury.

— O —

L'équipe Bruno Drouin, de Thetford Mines, qui a remporté les grands honneurs du tournoi, l'an dernier, aura plus de difficultés cette année, ayant perdu les services du lanceur Daniel Bédard, qui sera avec l'équipe de Lévis. Le propriétaire, Bruno Drouin demeure tout de même très confiant car il a amélioré son équipe à l'offensive, avec l'acquisition d'Alain Vachon et de Yvon Champagne. Les lanceurs seront Pierre Sylvain, de Québec, et Carol Savard, de Thetford. Parmi les autres joueurs, on peut mentionner: Gilles Rousseau, joueur-instructeur, Jean-Roch Lessard, Richard Duval, Mario Duval, Henri Therrien, André Bourgaud, et quelques autres.

— O —

Aux Jeux de l'Amiante, qui ont débuté jeudi dernier, et qui prendront fin jeudi de cette semaine, on déplore la faible participation des paroisses de Thetford Mines. C'est ainsi, qu'après les trois premières journées de compétition, la paroisse St-Alphonse, qui a une population de 6.710 âmes, n'avait présenté que 47 athlètes, pour être au 10e rang au niveau de la participation, tandis que la petite municipalité de Rivière Blanche, dont la population n'est que de 824, en avait présenté 59.

Situation économique lamentable

THETFORD MINES (par Pierre Sévigny) — Depuis plusieurs semaines, voire des mois, la presse, en générale, ne cesse de souligner la situation économique précaire de la région de Thetford Mines.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette "crise" qui affecte présentement 31% de la main-d'oeuvre disponible et ce, sans compter les 3.000 travailleurs miniers en grève.

L'incendie du moulin de la mine King-Beaver le 8 décembre 1974, les difficultés financières de Les Produits Bellevue et la fermeture temporaire ou définitive de certaines autres industries de la région ont marqué le pas vers cette situation qualifiée de "désastreuse" par certains.

Il va sans dire que la longueur du conflit minier, qui en

est aujourd'hui à sa 148e journée, n'est pas un élément positif dans ce dossier économique.

Plus de 6.000 travailleurs sont actuellement inscrits au bureau d'assurance-chômage de la région et, de ce nombre, environ 4.000 sont de la région immédiate de Thetford Mines, soit une proportion de 31%.

C'est le secteur tertiaire qui souffre le plus de cette situation alors qu'au-delà de 1.500 employés se retrouvent sans travail, en comparaison de la même période en 1974. Les commerces spécialisés dans la vente d'automobiles, de meubles et de vêtements sont au ralenti et certains d'entre eux songent à une nouvelle réduction de leur personnel, si les choses ne changent pas d'ici le

mois de septembre. Par ailleurs, ce secteur connaît une certaine stabilité au niveau de l'alimentation et des breuvages.

La situation n'est pas plus reluisante dans le secteur secondaire, alors qu'on accuse une diminution de 500 à 600 travailleurs en regard de l'année dernière. La fermeture de l'entreprise de tentes-roulottes Confort et de Polybec, sans oublier la réouverture partielle de Sno jet sont au nombre des facteurs de cet état.

La grève de l'amiante crée également de sérieuses difficultés à l'industrie du camionnage alors que le personnel est réduit de quelque 200 travailleurs.

Les activités financières sont réduites à leur minimum, à un point tel que certaines personnes n'hésitent pas à soutenir que Thetford Mines deviendra bientôt une ville morte.

Le directeur du développement industriel de la cité, M.

Guy Beaudoin, ne partage pas ce pessimisme et prétend que la région reprendra son regain, dès que le conflit minier aura été réglé. D'ailleurs, sans vouloir blâmer aucune des deux parties en cause, M. Beaudoin affirme qu'à court terme c'est la reprise des activités dans les mines qui relancera l'économie de la région.

Cette situation crée des effets d'entraînement parfois insoupçonnables. C'est ainsi que les étudiants du niveau collé-

gial devront se fier uniquement sur la générosité du service de prêts-bourses pour subvenir à leurs besoins au cours de la prochaine année scolaire. Plusieurs d'entre eux travaillent dans le secteur minier durant la période estivale. Mais, pas cet été...

De plus, au-delà de 250 familles ont quitté la région au cours des derniers mois, et la plupart représenterait une main-d'oeuvre qualifiée qui ne reviendra plus.

Au niveau de la perception des taxes municipales, la situation n'est pas alarmante pour le moment. Bien que légèrement inférieure à l'année dernière, cette perception pour la cité de Thetford Mines lui permet de fonctionner sans songer à emprunter. Toutefois, ce rendement diminue au fur et à mesure que la grève se prolonge. Enfin, plusieurs soutiennent que le sort économique de la région est entre les mains des grévistes.

Par ailleurs, la semaine de travail demeure inchangée avec 44 heures. Elle est toutefois sujette à révision, en conformité avec les décisions du décret du meuble et ce, avec pleine compensation.

Le salaire moyen pour les employés de Marius Ouellet de Disraeli était de \$3.22 avant la signature de cette nouvelle convention collective de travail. Ce manufacturier de meubles de style colonial est spécialisé dans les ameublements de chambre à coucher et cuisine.

BLACK LAKE (JD) — Des recherches plus intensives seront effectuées dorénavant dans la région de Black Lake, et des mesures très sévères seront prises, à la suite d'accidents se produisant lorsque le conducteur a consommé de trop fortes quantités de boissons alcooliques.

C'est ce que faisait savoir hier le chef de police de cette municipalité, M. Vital Guertin, qui précisait qu'une surveillance étroite sera exercée en ce qui a trait aux automobilistes aux facultés affaiblies.

C'est ainsi que M. Guertin souligne le cas où un supplément de \$200.000 a été accordé récemment par une Cour de justice californienne à un enfant dont les parents ont tous deux trouvé la mort dans une

collision causée par un conducteur en état d'ivresse. Toutefois, l'aspect le plus curieux dans ce cas est que le supplément doit être fourni par le débit de boisson qui a fourni le dernier verre au conducteur. Lors du procès, le juge a fait remarquer que la même chose peut s'appliquer à un individu qui servirait un hôte qui passe la soirée dans sa maison.

"Posters"

Le chef de police de Black Lake affirme que l'on peut donc facilement déduire, à la suite de ce jugement, que les autorités commencent à rechercher plus loin dans les causes premières de la conduite en état d'ivresse. Il révèle que le Conseil canadien de la Sécurité

vient de préparer deux nouveaux "posters" dont le premier s'adresse directement à la personne qui boit, en précisant que tous les trucs habituels (café noir, douche ou marche à l'extérieur) n'ont aucune valeur. Le second s'adresse aux hôtes et leur recommande de ne pas inciter leurs invités à consommer de trop grandes quantités d'alcool, surtout s'ils

doivent repartir en automobile à la fin de la soirée.

M. Guertin tient à préciser que le Conseil ne travaille pas contre l'idée de consommer de l'alcool mais qu'il ne fait que conseiller aux conducteurs de véhicules motorisés de ne pas en absorber en trop grande quantité. Il incite donc toute la population de Black Lake à la prudence.



Quelques employés de Quebec Central procédaient hier au début des travaux en vue de l'installation des feux de signalisation à la voie ferrée du boulevard Pie XI. (Photo La Tribune, par Jacques Dussault)



Certains automobilistes devraient prendre note qu'il y a maintenant un arrêt obligatoire sur le boulevard Caouette, à l'intersection du boulevard Pie XI. Il est presque miraculeux qu'aucun accident ne se soit produit à cet endroit, depuis l'ouverture de la nouvelle artère de circulation. (Photo La Tribune, par Jacques Dussault)

Pontbriand s'empare de la 1ère place aux Jeux de l'Amiante

THETFORD MINES (AG) — Après les compétitions de pétanque, d'athlétisme chez les jeunes, de balle-molle et d'athlétisme chez les adultes, la municipalité de Pontbriand s'est emparée de la première place aux Jeux de l'Amiante avec 1326 points. Rivière Blanche vient au deuxième rang avec 1127, suivi de Robertsonville avec 1004. Les compétitions de tennis ne sont pas incluses car elles ne se termineront que ce soir.

Bouliane, de Disraeli et Mario, Begin, de Coleraine. Dans le 3000 mètres, Bruno Bouliane s'est mérité la médaille d'argent, tandis que Stéphane Champoux de Stratford s'est emparé de la médaille d'argent.

Chez les dames et jeunes filles, la championne du 1500 mètres est Maryse Paradis, de Pontbriand, tandis que Louise Lehouc, de Disraeli et Danielle Fortier, de Coleraine, se sont classées en 2e et 3e places.

En double, Jolyne Grondin et Martine Lambert, d'East Broughton, se sont vues décerner la médaille d'or, tandis que Denise Gauvin et Danielle Henri, de Disraeli, ont reçu la médaille d'argent.

Chez les garçons de 17 et 18 ans, les vainqueurs en simple sont: Denis Roy, d'East Broughton, Jacques Lessard et Bruno Lessard, de Notre-Dame.

En doubles, les gagnantes sont Jacynte Gouin et Marlène Cadorette, de Coleraine (médaille d'or), Lise Grenier et Constance Lambert (argent),

Chez les filles de 17 et 18 ans, en simple, les médailles sont allées à Jocelyne Grondin, d'East Broughton, Martine Lambert, d'East Broughton, et Denise Gauvin, de Disraeli.

En double, Jolyne Grondin et Martine Lambert, d'East Broughton, se sont vues décerner la médaille d'or, tandis que Denise Gauvin et Danielle Henri, de Disraeli, ont reçu la médaille d'argent.

Chez les garçons de 17 et 18 ans, les vainqueurs en simple sont: Denis Roy, d'East Broughton, Jacques Lessard et Bruno Lessard, de Notre-Dame.

En doubles, les gagnantes sont Jacynte Gouin et Marlène Cadorette, de Coleraine (médaille d'or), Lise Grenier et Constance Lambert (argent),

Chez les filles de 17 et 18 ans, en simple, les médailles sont allées à Jocelyne Grondin, d'East Broughton, Martine Lambert, d'East Broughton, et Denise Gauvin, de Disraeli.

En double, Jolyne Grondin et Martine Lambert, d'East Broughton, se sont vues décerner la médaille d'or, tandis que Denise Gauvin et Danielle Henri, de Disraeli, ont reçu la médaille d'argent.

Chez les garçons de 17 et 18 ans, les vainqueurs en simple sont: Denis Roy, d'East Broughton, Jacques Lessard et Bruno Lessard, de Notre-Dame.

En doubles, les gagnantes sont Jacynte Gouin et Marlène Cadorette, de Coleraine (médaille d'or), Lise Grenier et Constance Lambert (argent),

Chez les filles de 17 et 18 ans, en simple, les médailles sont allées à Jocelyne Grondin, d'East Broughton, Martine Lambert, d'East Broughton, et Denise Gauvin, de Disraeli.

En double, Jolyne Grondin et Martine Lambert, d'East Broughton, se sont vues décerner la médaille d'or, tandis que Denise Gauvin et Danielle Henri, de Disraeli, ont reçu la médaille d'argent.

Chez les garçons de 17 et 18 ans, les vainqueurs en simple sont: Denis Roy, d'East Broughton, Jacques Lessard et Bruno Lessard, de Notre-Dame.

En doubles, les gagnantes sont Jacynte Gouin et Marlène Cadorette, de Coleraine (médaille d'or), Lise Grenier et Constance Lambert (argent),

Chez les filles de 17 et 18 ans, en simple, les médailles sont allées à Jocelyne Grondin, d'East Broughton, Martine Lambert, d'East Broughton, et Denise Gauvin, de Disraeli.

En double, Jolyne Grondin et Martine Lambert, d'East Broughton, se sont vues décerner la médaille d'or, tandis que Denise Gauvin et Danielle Henri, de Disraeli, ont reçu la médaille d'argent.

Chez les garçons de 17 et 18 ans, les vainqueurs en simple sont: Denis Roy, d'East Broughton, Jacques Lessard et Bruno Lessard, de Notre-Dame.

En doubles, les gagnantes sont Jacynte Gouin et Marlène Cadorette, de Coleraine (médaille d'or), Lise Grenier et Constance Lambert (argent),

Chez les filles de 17 et 18 ans, en simple, les médailles sont allées à Jocelyne Grondin, d'East Broughton, Martine Lambert, d'East Broughton, et Denise Gauvin, de Disraeli.

En double, Jolyne Grondin et Martine Lambert, d'East Broughton, se sont vues décerner la médaille d'or, tandis que Denise Gauvin et Danielle Henri, de Disraeli, ont reçu la médaille d'argent.

Chez les garçons de 17 et 18 ans, les vainqueurs en simple sont: Denis Roy, d'East Broughton, Jacques Lessard et Bruno Lessard, de Notre-Dame.

En doubles, les gagnantes sont Jacynte Gouin et Marlène Cadorette, de Coleraine (médaille d'or), Lise Grenier et Constance Lambert (argent),

Chez les filles de 17 et 18 ans, en simple, les médailles sont allées à Jocelyne Grondin, d'East Broughton, Martine Lambert, d'East Broughton, et Denise Gauvin, de Disraeli.

En double, Jolyne Grondin et Martine Lambert, d'East Broughton, se sont vues décerner la médaille d'or, tandis que Denise Gauvin et Danielle Henri, de Disraeli, ont reçu la médaille d'argent.

Chez les garçons de 17 et 18 ans, les vainqueurs en simple sont: Denis Roy, d'East Broughton, Jacques Lessard et Bruno Lessard, de Notre-Dame.

En doubles, les gagnantes sont Jacynte Gouin et Marlène Cadorette, de Coleraine (médaille d'or), Lise Grenier et Constance Lambert (argent),

Chez les filles de 17 et 18 ans, en simple, les médailles sont allées à Jocelyne Grondin, d'East Broughton, Martine Lambert, d'East Broughton, et Denise Gauvin, de Disraeli.

En double, Jolyne Grondin et Martine Lambert, d'East Broughton, se sont vues décerner la médaille d'or, tandis que Denise Gauvin et Danielle Henri, de Disraeli, ont reçu la médaille d'argent.

Chez les garçons de 17 et 18 ans, les vainqueurs en simple sont: Denis Roy, d'East Broughton, Jacques Lessard et Bruno Lessard, de Notre-Dame.

En doubles, les gagnantes sont Jacynte Gouin et Marlène Cadorette, de Coleraine (médaille d'or), Lise Grenier et Constance Lambert (argent),

Chez les filles de 17 et 18 ans, en simple, les médailles sont allées à Jocelyne Grondin, d'East Broughton, Martine Lambert, d'East Broughton, et Denise Gauvin, de Disraeli.

En double, Jolyne Grondin et Martine Lambert, d'East Broughton, se sont vues décerner la médaille d'or, tandis que Denise Gauvin et Danielle Henri, de Disraeli, ont reçu la médaille d'argent.

Chez les garçons de 17 et 18 ans, les vainqueurs en simple sont: Denis Roy, d'East Broughton, Jacques Lessard et Bruno Lessard, de Notre-Dame.

En doubles, les gagnantes sont Jacynte Gouin et Marlène Cadorette, de Coleraine (médaille d'or), Lise Grenier et Constance Lambert (argent),

Chez les filles de 17 et 18 ans, en simple, les médailles sont allées à Jocelyne Grondin, d'East Broughton, Martine Lambert, d'East Broughton, et Denise Gauvin, de Disraeli.

En double, Jolyne Grondin et Martine Lambert, d'East Broughton, se sont vues décerner la médaille d'or, tandis que Denise Gauvin et Danielle Henri, de Disraeli, ont reçu la médaille d'argent.

Chez les garçons de 17 et 18 ans, les vainqueurs en simple sont: Denis Roy, d'East Broughton, Jacques Lessard et Bruno Lessard, de Notre-Dame.

En doubles, les gagnantes sont Jacynte Gouin et Marlène Cadorette, de Coleraine (médaille d'or), Lise Grenier et Constance Lambert (argent),

Chez les filles de 17 et 18 ans, en simple, les médailles sont allées à Jocelyne Grondin, d'East Broughton, Martine Lambert, d'East Broughton, et Denise Gauvin, de Disraeli.

Le cyclisme aux Jeux de l'Amiante

THETFORD MINES (AG) — Dans le cadre des Jeux de l'Amiante, les compétitions de cyclisme auront lieu mercredi, alors que 150 cyclistes prendront le départ à Black Lake, Thetford Mines ou St-Ferdinand pour se rendre à Disraeli.

Cette compétition comporte une course pour filles de 14 ans et moins, et pour garçons de 12 ans et moins, qui feront le critérium à Disraeli.

Les garçons de 13 et 14 ans et les filles de 15 ans et plus pren-

dront le départ au Centre Culturel de Black Lake tandis que les garçons de 15, 16 et 17 ans partiront de l'aréna de Thetford Mines. Pour ce qui est des adultes, ceux-ci prendront le départ à St-Ferdinand.

Les autorités policières, tant municipales que provinciales, ont offert leur collaboration pour permettre que cet événement s'avère un succès. Les responsables espèrent recevoir une coopération identique de la part des automobilistes.

Nouvelle convention chez Marius Ouellet de Disraeli

DISRAELI (PS) — Les 110 employés syndiqués de la firme Marius Ouellet, de Disraeli, division de "Les meubles Radisson Ltée", jouissent d'une nouvelle convention collective de travail.

Les représentants du syndicat du meuble de Disraeli, affilié à la CSD, et la partie patronale ont signé la nouvelle convention de trois ans le 6 août à la suite des négociations qui se sont déroulées rondement, aux dires du conseiller technique du syndicat, M. Jean-Louis Labonté.

Les ententes conclues sont rétroactives au 19 avril dernier. De plus, une clause du nouveau contrat prévoit la réouverture des pourparlers au 19 avril 1977, en ce qui concerne le nombre de congés payés, la durée des vacances et les salaires.

La nouvelle convention prévoit 10 congés payés pour la 1ère année et 11 pour 1977. Les

Nouveautés

Les employés affectés à "la main-d'oeuvre directe" bénéficient d'augmentation de 65 cents l'heure au 20 avril 1975 et au 19 avril 1976. Quant à la "main-d'oeuvre indirecte", elle recevra 80 cents l'heure de plus, aux dates précitées. Il faut dire que la différence s'explique par le fait que la "main-d'oeuvre directe" compte sur un boni de production pour compléter ses revenus. De 70 qu'elle était, cette allure de référence passe maintenant à 100%, ce qui représente un coût additionnel de 4% pour l'employeur.

Par ailleurs, la semaine de travail demeure inchangée avec 44 heures. Elle est toutefois sujette à révision, en conformité avec les décisions du décret du meuble et ce, avec pleine compensation.

Le salaire moyen pour les employés de Marius Ouellet de Disraeli était de \$3.22 avant la signature de cette nouvelle convention collective de travail. Ce manufacturier de meubles de style colonial est spécialisé dans les ameublements de chambre à coucher et cuisine.

La nouvelle convention prévoit 10 congés payés pour la 1ère année et 11 pour 1977. Les

FORTIN ALUMINIUM
Gouttières et Revêtement
THETFORD MINES
1361, boul. Smith Sud
(418) 338-4345
ST-ROMAIN (418) 486-2429
Nous acceptons appels à trois virgées

BAR-MAID
Jeune fille bien, avec
expérience pour travailler à
Sherbrooke dans un nouveau
Bar-Salon.
Pour entrevue:
(819) 567-2885

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Propriétaires ou futurs propriétaires de maisons, en raison du coût sans cesse croissant de l'huile à chauffage, il serait grand temps de vous faire installer un

SYSTÈME DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

avant l'arrivée de la saison froide.

Si vous désirez un système de chauffage tout électrique, de première qualité, consultez:

BERNARD LAMARCHE
Membre de la Corp. des maîtres-électriciens

1089, St-Jean-Baptiste - 335-7179 THETFORD MINES

En quelques lignes

VICTORIAVILLE (SB) — C'est cet après-midi, à 16h.30, qu'aura lieu le lancement officiel du botin populaire rédigé au cours de l'été par les membres du perspective-jeunesse "J'ai droit". Cet événement se déroulera à l'hôtel de ville d'Arthabaska.

— 0 —

Un triduum de prières aura lieu à l'église Notre-Dame de l'Assomption les 13, 14 et 15 août, à compter de 20 heures. Les thèmes de ces soirées seront "L'Esprit saint et Marie", "L'amour de Marie" et "Hommage à la glorieuse vierge Marie". Un animateur différent sera présent chaque soir.

— 0 —

Plusieurs personnes se sont follement amusées hier. C'était en effet le 11 août.

— 0 —

C'est le cercle Holstein de Warwick qui a remporté le titre de meilleur cercle des jeunes ruraux à l'exposition de Victoriaville. Jacynthe Pépin a reçu le prix de la meilleure présentation chez les moins de 12 ans, tandis que Yves Laroche s'est mérité cet honneur chez les 12-15 ans. Chez les 16 ans et plus, c'est Jean-Marie Laroche qui a fait la meilleure présentation. Ces trois jeunes éleveurs sont de Warwick.

— 0 —

Roch Hébert, de St-Valère, a, pour sa part, été choisi comme le meilleur jeune juge.

— 0 —

"L'art d'apprendre certains mets ou comment préparer ces remèdes de grand-mère". Tel sera le sujet de l'émission "La Chasse-galerie" à l'antenne du canal 11 à 19h.30 ce soir.

— 0 —

Une petite erreur s'est glissée dans le texte intitulé "Les mineurs recueillent \$1.107" et paru dans cette page hier. Le poste de péage installé par l'équipe du journal Le Travailleur des Bois-Francs était bien situé sur la route 116, non loin du kiosque d'information touristique, mais non dans les limites de Victoriaville. "Qu'on rende à César ce qui est à César, et à Arthabaska ce qui est à Arthabaska", aurait-on pu dire.

— 0 —

A peine la 98ème exposition vient-elle de prendre fin que la 99ème est en branle. C'est en tout cas ce qu'affirmait hier le secrétaire-gérant de l'exposition, M. Gérard Drouin.

— 0 —

C'est le 21 ou le 22 août que seront remis les prix du concours des jeunes qui a été organisé dans le cadre de l'exposition. Quant à la remise de prix du concours de photos, elle devrait se faire d'ici quelques semaines également.

Fait divers

VICTORIAVILLE (SB) — Seulement quatre plaintes ont été logées au bureau des détectives de la police municipale hier. La plus grave concernait un vol de motocyclette sur le terrain de l'exposition dimanche, et les autres, un acte de vandalisme sur une automobile à l'exposition (dommages de \$50 environ) et deux délits de fuite. Le premier s'est produit sur le boulevard Bois-Francs sud alors qu'un motard s'est enfui après avoir légèrement accroché une automobile, et le second sur le boulevard Jutras, en face du marché public. Dans les deux cas, les dommages étaient peu élevés.

— 0 —

La police d'Arthabaska a pour sa part, signalé deux vols simples qui ont été commis dans un hangar privé et dans un immeuble commercial. Elle a déclaré que la valeur des objets volés atteignait de \$200 à \$300 dans dans le hangar, et environ \$500 dans l'immeuble commercial. Elle n'a cependant pas voulu donner de plus amples détails, prétextant que cela nuirait à l'enquête.

Classements à la pétanque

VICTORIAVILLE (SB) — Voici les classements dans les différentes ligues de pétanque de la région.

Inter-cités
(après six parties)

Vic Store Fixture	20 points
Belanger Prélards	19 points
Singer Pless	19 points
Bateau Sunray	19 points
Barro	18 points
Salon barbière moderne	18 points
Garage Claude Racine	18 points
Jourtois et Henri	15 points
Salon Paul et Jean	14 points
Caron Gulf Warwick	13 points
Club St-Norbert	4 points
Robert et Robert	3 points

"Vital Tite" (femmes)

Salon Capri	26 points
Bateau Sunray	21 points
Vic Marine	19 points
L. Belleville	18 points
R. Picard	15 points
Parc Cormier	11 points
J.B. Roux T.V. 1	7 points
Cheval	3 points

Ligue mixte Molson
(après 8 parties)

Boulangerie Robert	30 points
Marcoux et Laflamme	29 points
Nettoyeur Bélanger	25 points
Cartier Pet Shop	24 points
Vidal Tite	24 points
Laiterie Victo	22 points
Croteau Gas Bar	18 points
Industrie Lemara	17 points
Roger Provencher	16 points
Charest Automobile	15 points
Parc Cormier	14 points
Raoul Ducharme	9 points

Brador

Garage Lucien Côté	31 points
Bateau Sunray	29 points
Girouard Sport	28 points
Victo Frame Master	26 points
Courtois et Henri	24 points
J.P. Verville Esso	22 points
Plage Hamel	21 points
Garage Claude Racine	8 points
Les Boules d'or	7 points
Croteau publicité	4 points

Canadienne

Huppé et frères	31 points
Jean Sabri	27 points
Ciné Parc	23 points
Clement Pepin const.	21 points
Yvon Lavigne Briqueleur	19 points
Jolibois Muffler	20 points
Brasserie Bellevue	19 points
Imprimerie d'Arthabaska	19 points
Inter Provincial	17 points
Real et Benoit Houle	17 points
Laliberté Loto	14 points
U-Tex	12 points

Ligue des juniors
(après 6 parties)

Daniel Briere	28 points
Luc Paris	24 points
André Henri	23 points
Carl Provencher	22 points
Luc Arel	20 points
Michel Lavertu	20 points
Yves Paris	20 points
Marie-Claude Bellini	19 points
Eric Thibault	17 points
Claude Carrier	16 points
Rene Carrier	16 points
Guyline Côté	14 points
Garage Carrier	13 points
Christian Bellevue	10 points
Michel Henri	10 points
Louis Pepin	10 points
Christian Briere	9 points
Suzie Lord	8 points

Richmond

RICHMOND (GP) — On s'apprête à commencer les travaux d'é-touts puisque quelques reproches aux travaux sont allés mesurer l'un des terrains des rues James et McGauran.

Un ancien professeur et frère du Sacré-Coeur de Richmond est récemment l'invité du curé Rolland Bacon. Le frère Marius est missionnaire en Rhodesie. Tous ses anciens élèves et amis qui désirent le rencontrer n'ont qu'à aller au presbytère.

La meilleure année de l'expo

• 82,768 visiteurs

VICTORIAVILLE (SB) — C'est sans contredit la meilleure année que l'on ait jamais connue, déclarait hier, complètement réjoui, le président Arsène Tourigny, au sujet de la 98ème exposition régionale agricole de Victoriaville, qui a pris fin dimanche soir.

M. Tourigny avait bien raison de se réjouir car 82,768 visiteurs ont franchi les barrières pendant les sept jours qu'a duré l'événement. Cela représente une augmentation de près de 7,000 sur l'an dernier et de près de 18,000 sur l'année précédente. L'objectif à en outre été dépassé de 2,000 puisque l'organisation avait espéré que 80,000 personnes passeraient aux tourniquets.

"Ce succès est d'autant plus appréciable, a dit M. Tourigny, que le nombre des visiteurs enregistrés dans la plupart des autres expositions de la province ont diminué par rapport aux années précédentes."

Plusieurs facteurs

Plusieurs facteurs ont fait, selon le président, que la 98ème

exposition ait connu un aussi grand succès. Le principal sans doute été la température qui fut idéale à tous points de vue.

Le concours de dessins, de photographies de même que le concours des jeunes, les droits de passage gratuits pour un plus grand nombre d'enfants, les tarifs réduits pour l'âge d'or et l'accueil spécial aux handicapés ont aussi favorisé la venue d'un plus grand nombre de visiteurs.

De plus, d'après le président, bien qu'il soit difficile de trouver du personnel compétent et vraiment actif pour une activité qui ne dure qu'une semaine, le personnel engagé à l'exposition a été "un personnel en or qui s'est plus que bien acquitté de sa tâche". De fait a déclaré M. Tourigny, "chaque membre de notre personnel a donné 150 pour cent de lui-même."

Aucun incident

M. Tourigny, qui a aussi attribué à la disponibilité du stationnement du centre d'achats

Inscriptions aux ateliers d'art

VICTORIAVILLE (SB) — C'est jeudi et vendredi de cette semaine, de 14 à 17 heures et de 19 à 21h.30, que se feront les inscriptions aux divers ateliers du centre d'art de Victoriaville qui débiteront à la mi-septembre.

Les ateliers d'expression pour les pupilles (3 à 5 ans) comprendront les arts plastiques, l'initiation à la musique, les chansonnettes, la prononciation française, le langage, la leçon de choses par l'image et les jeux de société en collaboration.

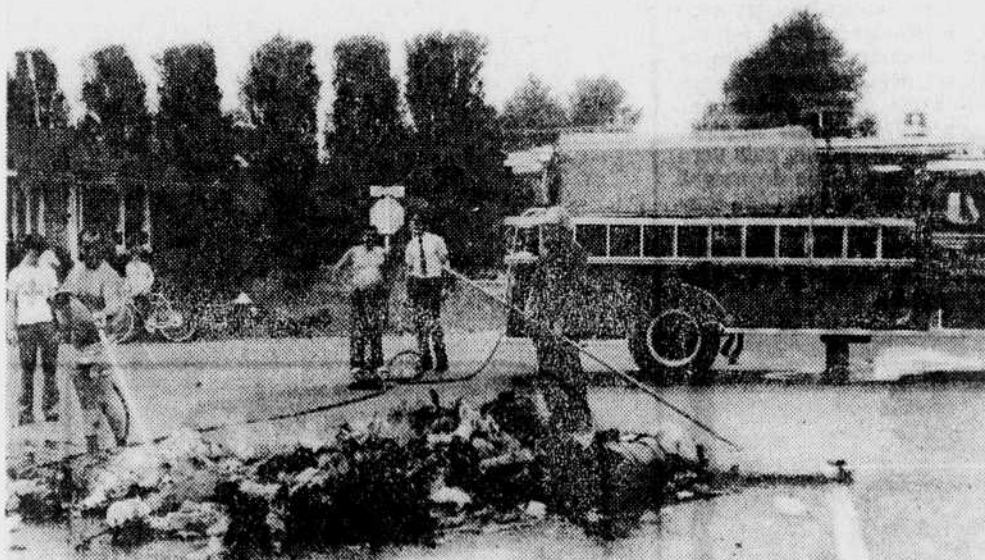
Pour les enfants (6 à 12 ans), les ateliers comprendront les arts plastiques, le bricolage, les métiers d'art et l'artisanat et, pour les adolescents (13-16 ans), la peinture à l'huile, la tapisserie, les pièces murales, la poterie et les em-

aux sur cuivre.

Les adultes seront initiés à la peinture, au dessin, à l'aquarelle, au fusain, au modèle vivant, au croquis, au portrait, aux métiers d'art, aux émaux sur cuivre et à la céramique.

Les disciplines d'art dramatique comprendront, pour les enfants, les adolescents et les adultes, le théâtre, la diction et l'expression corporelle. Les arts chorégraphiques comprendront le ballet classique et le ballet moderne.

La directrice du centre d'art, Mme Suzanne Bastien, tient à souligner que les inscriptions de cette semaine sont les dernières avant l'ouverture des ateliers. Elle dit attendre plusieurs inscriptions et informe que certains ateliers sont déjà complets.



Les pompiers d'Arthabaska ont dû s'en prendre à un feu de vidanges en pleine rue, hier, alors qu'un camion de ramassage s'est vu contraint, au risque de passer au feu, de vidier son contenu à l'angle Méthot-Girouard.

(Photo La Tribune, Serge Beaucher)

Vidanges en feu

ARTHABASKA (SB) — Un camion de vidanges s'est vu contraint, au risque de passer au feu, de "larguer" sa cargaison en pleine rue, à l'angle Méthot-Girouard, à Arthabaska, vers 14h.30 hier.

C'est après avoir jeté de la

cen-dre, vraisemblablement pas encore éteinte, dans la boîte du camion, que les employés se sont aperçus que toutes les vidanges commençaient à flamber.

L'opération "largage" a été effectuée quelques secondes à

peine, mais les pompiers d'Arthabaska, aussitôt demandés sur les lieux prirent plusieurs minutes pour éliminer tout danger de reprise.

Comme il se doit en pareille occasion, les curieux ne se sont pas faits attendre.

Pétanque: gagnants du tournoi régional

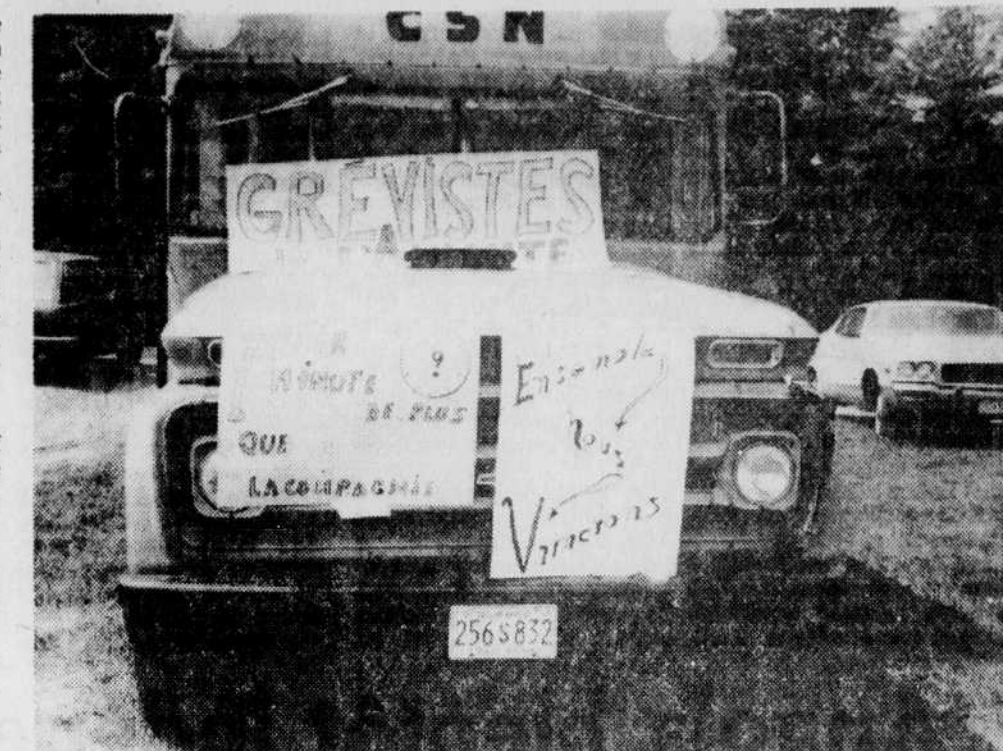
VICTORIAVILLE (SB) — Gilbert Proulx, de Drummondville, Lisette Proulx, du même endroit et J. Claude Perreault, de Warwick, ont remporté les honneurs du tournoi régional Molson-Laurentide de pétanque, qui s'est déroulé à Tingwick, dimanche.

Les gagnants de la consolate ont été André Briere, de Victoriaville, Claudette Simoneau, de Plessisville, et Michel Pelletier, de Victoriaville. Jean Gardner, de St-Norbert, Marie Pelissier, de St-Cyrille, et Richard Jourdain, de Plessisville, se sont, pour leur part, mérités les honneurs de la réconfortante.

Chez les juniors, le championnat a été raté par Yves Lambert, de Warwick, Marie

Fortier de Plessisville et Yves Paris, de Victoriaville. Les gagnants de la consolate ont été Christian Briere et Jacques Lussier, de Victoriaville, et Guy Bergeron, de Tingwick. La réconfortante a été gagnée par Marc Gosselin, de Victoriaville, et Brigitte Simoneau, de Plessisville. Ils formaient une équipe de deux joueurs avec cinq boules.

Les gagnants de la désolante, chez les juniors, ont été Sylvain Fortier, de Plessisville, Jeanne Lussier, de Victoriaville, et Richard Laforce, de Pierreville. Les prochains tournois régionaux auront lieu à Drummondville, le 17, à Bécancourt, le 23, et à St-Germain, le 1er septembre.



Poste de péage

L'autobus dans lequel prenaient place les mineurs de Thetford et leurs épouses ne passait pas inaperçu... lors de la collecte effectuée sur la route 116, dimanche dernier.

(Photo La Tribune, Richard Lacoursière)

Grièvement blessé à la "croisée de la mort"

ST-LOUIS DE BLANDFORD (SB) — La "croisée de la mort" à St-Louis de Blandford (intersection de la route 162 et de la voie d'accès à l'autoroute transcanadienne) a bien failli faire une autre victime vers 17 heures hier. Mais le conducteur de l'auto qui a violemment percuté un lourd camion-remorque de la compagnie Couture Transport, de St-Ephrem de Beauce, M. Gilles Grenier de St-Elzear de Beauce, s'en est, presque miraculeusement, sorti vivant.

M. Grenier, qui repose actuellement à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où il a été transporté par les ambulanciers de la maison Marcoux et Dion, de Victoriaville, a toutefois été sérieusement blessé. Il souffrirait de fractures ouvertes aux jambes, de fractures aux côtes et de plusieurs coupures profondes par tout le corps.

Pas vu l'arrêt?

M. Grenier, qui circulait sur la 162 (Grande Ligne) en direc-

tion de St-Louis de Blandford, n'aurait pas vu, ou l'aurait vu à la dernière seconde, l'arrêt obligatoire qui est pourtant indiqué à plus de 1,000 pieds de l'intersection.

Quoi qu'il en soit, il n'a pu effectuer l'arrêt, et la partie avant gauche de son véhicule est allée violemment heurter les roues arrière de la remorque du camion qui, circulant sur la voie d'accès en direction de l'autoroute, passait l'intersection à ce moment.

Reverse

Sous la force de l'impact, les roues de la remorque se sont détachées du reste du véhicule et la remorque elle-même, ainsi que le tracteur se sont renversés dans le fossé d'une dizaine de pieds de profondeur.

Les dommages au camion qui était chargé de copeaux (ripe) s'élevaient à plusieurs milliers de dollars, quant à la voiture il va sans dire qu'elle est une perte totale.

Le conducteur du camion, M. Michel Couture, de St-Ephrem, s'en est tiré avec quelques coupures à une main, plusieurs ecchymoses et une bonne peur.

Les agents Morin et Robitaille, du poste d'Arthabaska, de la Sûreté du Québec, ont été dépêchés sur les lieux pour effectuer les constatations d'usage.

Nouvelles express

PLESSISVILLE (GAB) — Une assemblée publique est convoquée par la Ville de Plessisville pour le mardi 19 août à 20h, à l'hôtel de ville. Cette assemblée publique a pour but de faire approuver des amendements aux règlements en vigueur. L'un des amendements propose la conversion en zone industrielle du territoire compris entre la route 116, le boulevard des Sucreries, l'avenue St-Edouard et la rivière Bourbon. L'autre amendement concerne les bornes de terrains qui doivent être fournies et tenues visibles là où c'est jugé nécessaire pour l'alignement.

— 0 —

PRINCEVILLE — Les édiles de Princeville ont approuvé une bonne nouvelle en rapport avec le projet d'aménagement du carrefour de la rue St-Jean-Baptiste-Sud et du boulevard Baril. Répondant à une demande faite récemment par le conseil municipal urbain, à savoir où en était rendu en vue de la réalisation de ce projet à l'étude depuis des années, les autorités provinciales soulignent que les appels d'offres seraient faites dès cet automne.

— 0 —

PLESSISVILLE — Un projet de lotissement a reçu l'approbation des édiles de Plessisville. Il s'agit de terrains voisins du domaine So-Plac, dans

le sud-est des limites urbaines. Les plans ainsi approuvés avaient été préparés par M. Michel Benjamin, arpenteur. Faisant suite à cette approbation, M. Jean-Marie Fortier, maire, et les conseillers ont convenu de demander au ministère des Affaires municipales du Québec l'autorisation d'ouvrir et de maintenir à 60 pieds et à 50 pieds de largeur les rues des Roses et des Violettes qui desserviront, par un prolongement, les terrains concernés dans le lotissement.

— 0 —

PRINCEVILLE — Réunis au Centre administratif de Princeville, sous la présidence de M. J.-Germain Pepin, les responsables de la commission scolaire Prince-Daveluy ont fait un premier examen du projet soumis en rapport avec le transport des jeunes qui fréquentent les maternelles en 1975-76. Cette étude sommaire a permis de constater que des modifications à ce projet sont nécessaires.

Il a été convenu de faire les recommandations appropriées des que l'analyse détaillée du document aura été terminée.

50, rue Girouard
Arthabaska

FORTIN ALUMINIUM
Gouttières et Revêtement
THEFTORD MINES
1361, boul. Smith Sud
(418) 338-4343
ST-ROMAIN (418) 485-2429
Nous acceptons appels à tous états

BAR-MAID
Jeune fille bien, avec
expérience pour travailler à
Sherbrooke dans un nouveau
Bar-Salon.
Pour entrevue:
(819) 567-2885
114846

**HOPITAL VÉTÉRAIRE
DES BOIS-FRANCS ENR.**
758-8281
Service téléphonique
de 24 heures.

JAMAIQUE

2 semaines à partir de \$369

Départs le samedi

Six hôtels populaires vous sont offerts sur cette île dont les appartements Seawind pour des vacances en famille et le Holiday Inn situé à Montego Bay à partir de \$439.

Les vacances SkyLark à la Jamaïque comprennent:

- Vol aller-retour de Montréal à la Jamaïque avec Air Canada (vol régulier).
- Transferts et manutention des bagages entre l'hôtel et l'aéroport.
- Logement pour 14 nuits.
- Cocktail et party de bienvenue.
- Sac de plage SkyLark.
- Services d'un représentant local SkyLark.

Tous les prix cités sont par personne et basés sur une occupation double. Les prix peuvent varier selon l'hôtel et la date de départ. Taxes, frais de service et pourboires en sus.

VOYAGES ESCAPADE

438, St-Jean-Baptiste
Victoriaville — 758-3151

SkyLark

Pourquoi chercher ailleurs...
LEBLANC TV RADIO SERVICE
 "Le Roi du Disque et de la Cassette"
 "LUI IL L'A L'AFFAIRE"
 1165, rue de Lafarge - Tél: 472-2309
 Drummondville Sud, P.Q. 110047

Gailuron LE BON PAIN DE CHEZ NOUS...
 Ça n'est bon, C'est de la boulangerie
Guérin & Frère Ltée
 665, boul. Mercure - Drummondville 110040

A brûle pourpoint.

C'est dimanche prochain, le 17 août, que les personnes âgées de la région pourront s'en donner à cœur-joie, lors du pique-nique annuel de l'Age d'Or, au Camping l'Escargot. Le départ se fait du club à 9 heures, et le retour à 17 heures midi. Le voyage, le dîner, les jeux, la baignade, tout est gratuit pour les membres de l'Age d'Or. Il faut confirmer sa présence avant le 14 en s'adressant aux autorités du club.

— O —

L'Unité sanitaire de Drummond tient une clinique cet avant-midi, à l'école des filles à South Durham, et à son bureau de Drummondville; pour bébés et enfants d'âge pré-scolaire, cet après-midi. Demain, la clinique se rend à St-Eugène et au Christ-Roi, dans l'avant-midi et l'après-midi respectivement.

— O —

Dans le but de transmettre des messages de sécurité aux enfants de 5 à 9 ans, et ce par le biais de nos amis les "extraterrestres", un spectacle de marionnettes intitulé "Plutus et Saturne" sera présenté au cours de la semaine prochaine, présentation rendue possible grâce à la collaboration du ministère de la Consommation et des Corporations. Ces spectacles auront lieu, d'abord lundi, le 18 août, à 11 heures, à l'Olympia Yvan Cournoyer, et le soir, à 19 heures, au Parc Millette de St-Jean-Baptiste. S'il pleut, le tout se fera à l'école Notre-Dame du Rosaire. Il y aura également représentation mardi, le 19 août, au Parc Frigon, à 11 heures, ou à l'école Frédéric Tétrault, en cas de pluie.

— O —

Le fonds de secours de St-Bonaventure était rendu à plus de \$36,380 hier. Et les dons continuent d'affluer...

— O —

A propos de St-Bonaventure, il y a eu foule toute la fin de semaine: des centaines de curieux ont bloqué à plusieurs reprises les principales rues, tant l'affluence était grande. En moyenne, pour traverser le village en auto, il fallait calculer une demi-heure...

— O —

La compagnie de téléphone Bell consacre un reportage d'une page dans son dernier Journal Bell sur les travaux de St-Bonaventure. On rappelle que sur 2 milles et demi, il ne restait plus un seul poteau téléphonique debout. Il a fallu 48 heures pour réparer le réseau, ce qu'on considère comme une excellente performance. La compagnie Bell évalue ses pertes à \$45,000.

— O —

Environ un millier de personnes ont assisté, dans le plus grand recueillement, au pèlerinage annuel à la grotte de Notre-Dame, dans le village St-Edmond, dimanche soir. Outre la messe célébrée par trois prêtres, une procession aux flambeaux et la vénération de reliques faisaient partie de la cérémonie. Le prédicateur fut le père Bibeau, des Montfortains de Drummondville, qui traita du rôle de la Vierge dans la vie de chacun.

Fait divers

Blessé dans une embardée

DRUMMONDVILLE (GP) — Un homme a été blessé et transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vers 14 heures, hier matin, à la suite d'une embardée survenue à Kingsley-Falls, à une trentaine de milles de Drummondville.

Le blessé, M. Conrad Le-

mieux, de Kingsley-Falls, avait été atteint dans une embardée de son véhicule sur la route nationale 5, à Kingsley-Falls, en direction de Richmond.

Les agents de la SQ de Drummondville ont été chargés des constatations d'usage.

Vols de systèmes de son

DRUMMONDVILLE (GP) — La Sûreté de Drummondville a pris connaissance hier d'une série de vols par effraction dans des maisons privées, vols survenus en fin de semaine.

La plupart de ces vols sont survenus dans des maisons privées, dans divers quartiers. Les voleurs se sont emparés

surtout de systèmes de son, dont la valeur ne dépasserait pas \$1000.

Par contre, la SM a appréhendé deux jeunes hommes originaires de Hull, en rapport avec un vol par effraction au terminus d'autobus. Dans tous les cas, les enquêtes se poursuivent.

Passagère blessée

DRUMMONDVILLE (GP) — Une collision de deux voitures, survenue hier, à 14 heures 15, à Drummondville-Sud, a causé des blessures à une passagère.

Le choc s'est produit à l'intersection St-Joseph et Bréboeuf, entre les véhicules de MM. Yves Benoit de Drummondville et Rémi Deguire,

d'Acton Vale. Mme Deguire a été conduite à la clinique d'urgence pour des blessures pas trop graves.

Les dommages aux deux autos sont de l'ordre de \$1000. Le capitaine Lemay et l'agent Hébert ont fait les constatations d'usage.

Gilles Mercure signe les 2 premiers gains

DRUMMONDVILLE (RJ) — Grâce à deux victoires consécutives lors d'un programme double, la formation du Théo et Duchesneau a pris une avance de 2 à 0 sur la tabagie Leclerc dans la finale 4 de 7 de la ligue de baseball senior Molson. Les gagnants ont d'abord remporté la première partie par 9 à 5 avant d'infliger une sévère défaite de 13 à 1 à la Tabagie Leclerc dans le second match.

Gilles Mercure fut l'étoile offensive de la première joute avec trois coups sûrs en cinq, tandis que ses coéquipiers Normand Cloutier et Daniel Leblanc en réalisaient deux chacun. Yvon Montambault fut le lanceur vainqueur et Roland Arpin, le premier des quatre artilleurs de la Tabagie Leclerc, a essuyé l'échec.

Dans le second match, le Théo et Duchesneau a frappé un total de 15 "hits" dans le gain de 13 à 1. Huit erreurs de la défense de la Tabagie Leclerc a grandement aidé leur cause. Robert Lavoie a mérité la victoire au monticule et le perdant fut Jean-Luc Bessette.

Gilles Mercure s'est encore une fois distingué au bâton avec deux doubles et deux simples. Henri-Paul Gallant avec un double et un simple et Michel Fortier avec un circuit et un triple se sont également signalés.

La troisième partie de cette série finale sera présentée ce soir, alors que la quatrième est prévue pour demain.

Finale 4 de 7

Partie No. 1	p	cs	e	h	b
Tabagie Leclerc	5	12	3	11	
Théo et Duches.	9	11	3	8	
Partie No. 2	p	cs	e	h	b
Théo et Duches.	13	15	1	8	
Tabagie Leclerc	1	7	8	7	

Taxis: à la cité de poursuivre... si elle le désire

(Dominique Gamelin)

DRUMMONDVILLE (GP) — Commentant l'article paru dans La Tribune d'hier, M. Dominique Gamelin, président de la Ligue des Taxis, a expliqué que c'est à la Cité de poursuivre l'affaire si elle le désire, non à la Ligue des Taxis.

En effet, selon le juge Lacourcière, de dire M. Gamelin, il est évident que la Cour Supérieure n'a pas juridiction dans cette cause, mais si la ville persiste à croire qu'elle peut taxer les taxis d'après son règlement de taxes d'affaires, c'est à elle de faire valoir son droit en Cour municipale.

M. Gamelin soutient que la ville ne dira plus un mot de cette affaire, car les conseillers savent bien qu'ils n'ont pas raison. Pour soutenir sa pensée, M. Gamelin exhibe une lettre du ministre d'état aux Transports, M. Paul Berthiaume, qui déclare que "aucune ville ne peut charger de taxes d'affaires par règlement ou de toute autre manière avant d'avoir reçu l'autorisation du ministre d'état en ce sens". M. Berthiaume explique que cette opinion légale est basée sur l'article 429 A de la Loi des municipalités.

Cités et villes. Comme la Cité de Drummondville, conclut M. Berthiaume dans sa lettre, n'a pas demandé cette autorisation, elle ne peut imposer de taxes d'affaires aux opérateurs de taxis.

Pour M. Gamelin, la situation est si claire que le jugement du juge Lacourcière donne raison aux conducteurs de taxis sans le dire expressément, ce qui oblige la Cité à ne pas donner suite aux menaces de poursuites contre la Ligue des Taxis, ses dirigeants et ses membres.

Fermes forestières: certificats d'honneur

DRUMMONDVILLE (GP) — Pour signaler ses trente ans d'existence, l'association forestière des Cantons de l'Est dé-

cerne cette année trente certificats d'honneur à des propriétaires de lots boisés dans différents comtés de la région.

Pour Drummondville, la cérémonie aura lieu vendredi, le 15 août, à 15 heures, à l'hôtel de Ville.

L'association prévoit remettre quatre certificats à des forestiers de la région avoisinante, en présence de plusieurs personnalités. Ainsi, le président de l'Association, M. Lorne MacPherson, et probablement le nouveau ministre des Terres et Forêts, M. Normand Toupin, seront de la partie.

Dans notre région, les certificats seront remis à MM. Alcide Boucher, de Drummondville-Sud, pour sa propriété de l'Avener, Gaston Chaput, de Ste-Elizabeth, pour son boisé de St-Lucien, Gérald Courchesne, pour sa propriété de St-Cyrille, et à la municipalité de paroisse de St-Guilhem, pour son territoire de 50 acres dans cette municipalité.

Calendrier complété dans la ASC

DRUMMONDVILLE (RJ) — C'est en remportant deux autres victoires, lors des deux derniers programmes réguliers, que la formation du Poulet Doré s'est assurée du grand championnat de la saison de la ligue de balle-lente ASC. Les champions ont présenté un dossier final de 14 gains, seulement trois revers et un match nul pour un total de 29 points, soit six de plus que le détenteur du second palier, l'équipe Canimex.

Le Bergeron Sports a clôturé la saison en troisième place avec 15 points, soit une mince priorité d'un seul point sur les deux équipes co-détentrices du quatrième échelon, le Restaurant Voyageur et le South Durham Caskets. L'équipe Pepsi-Cola a terminé la campagne 1975 avec 13 points, pour une dernière place au classement final.

Avec 614

C'est également un porte-couleurs du Poulet Doré qui s'est emparé du championnat des frappeurs du circuit ASC, soit Michel Marquis, qui a présenté une formidable moyenne de 614, résultat de 37 coups sûrs en 57 apparitions au marbre.

Classement (final)					
	pj	pg	pp	pn	pts
Poulet Doré	18	14	3	1	29
Canimex	18	11	6	1	23
Bergeron Sports	18	7	10	1	15
Rest. Voyageur	18	7	11	0	14
St. Durham Caskets	18	7	11	0	14
Pepsi-Cola	18	6	11	1	13
Frappeurs (final)					
	pj	ab	cs	moy.	
Michel Marquis	PD	18	57	35	.614
Guy Gladu	PD	18	55	33	.600
Jean Tessier	RV	13	38	21	.553
Yvon Drolet	PC	17	50	27	.540
Daniel Laclair	C	13	36	19	.528

Un calme juillet à Drummondville-Sud

DRUMMONDVILLE (GP) — Pour Drummondville-Sud, le mois de juillet s'est déroulé dans le calme, a fait savoir hier le directeur du service de police, M. Aimé Bélair.

On signale peu d'accidents de circulation et un seul début d'incendie. Au chapitre des accidents, on en dénombre 14, soit moitié moins que la moyenne mensuelle depuis le début de l'année. Les dommages matériels sont peu importants, soit

environ \$8,550, et trois personnes ont été blessées. Aucun accident mortel ne s'est produit.

Quant aux incendies, un seul début a été signalé, ne faisant aucun dommage.

Les policiers n'ont cependant pas chômé durant le mois, précise le rapport: les agents ont effectué 423 sorties en autopatrouille et recueilli 92 plaintes diverses.

Drummondville-Sud s'intéresse aux vastes terrains de la Marconi

Par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE-SUD — La ville de Drummondville-Sud porte le plus grand intérêt à l'acquisition éventuelle des vastes terrains de la Société Canadienne de Télécommunications Transmarines, habituellement appelée la Marconi.

C'est ce qui ressort des discussions intervenues à la table du conseil de cette ville, hier soir, et les édiles n'ont pas caché leur désir de s'approprier, au nom de la ville, cette étendue d'un mille carré pour éviter toute spéculation.

On a pu savoir hier soir qu'en

date du 18 juillet, la ville de Drummondville-Sud avait les autorités de la Marconi de son intérêt à s'approprier les terrains en question. Hier soir, une réponse a été lue en séance du conseil, provenant de Me Donat Levesque, conseiller juridique de cette entreprise.

Ce dernier dit que la Marconi ne projette pas, pour le moment, de se défaire de ses terrains, mais demande à Drummondville-Sud d'écrire à nouveau dans un an, soit en juillet 1976, alors que la Société aura la possibilité de dévoiler ses plans à ce sujet.

Discussions

Pour le conseil, il s'agit "d'avoir mis le pied dans la porte à demi ouverte", comme l'a spécifié le maire Lucien Morissette. La ville a déjà zoné le terrain en résidentiel et commercial. On a même prévu garder des espaces en forêt et on pense que, si la ville l'acquiert un jour, elle pourra sauvegarder des espaces pour les parcs publics.

Le maire se refuse cependant à demander des subventions pour l'acquisition éventuelle du terrain, car le gouvernement voudrait en avoir le contrôle. Il souhaite plutôt que "la ville mette la main dessus" et qu'elle puisse l'utiliser à sa guise pour le mieux-être des citoyens.

Déjà le vaste terrain de la Marconi a été grignoté aux extrémités. Entre autres, pour la polyvalente La Poudrière, l'Olympia Yvan Cournoyer et, dans le futur, pour une piscine intérieure dont le maire n'a pas révélé les détails hier soir, mais qui est envisagée avec le concours de la Commission scolaire, et qui relèverait la polyvalente et l'arena par des couloirs. On sait également que le gouvernement ouvrira cette semaine les soumissions pour un Centre d'accueil pour jeunes délinquants à l'extrémité du boulevard Lemire sur un terrain de 422 par 362 pieds, sous la responsabilité des Pavillons Laforest.

Des contribuables se sont interrogés sur le sort éventuel de ces magnifiques terrains situés en pleine zone urbaine. Des banques de terrains pour la ville? Des aménagements publics? Le conseil ne peut en dire davantage.

Cependant, le maire Morissette, dans un geste large, a invité les corps publics, en parti-



"Des vacances gâchées" devait dire le propriétaire de cette auto, M. Léo Nolin, de Ville LaFleche, dont le véhicule et la tente-roulotte ont été endommagés pour \$3000 environ hier matin, au début de ses vacances. (Photo La Tribune, par Gérald Prince)

Vacances gâchées

DRUMMONDVILLE (GP) — Pendant 50 semaines, vous pensez à vos vacances; vous caressez des projets, étudiez des itinéraires; puis, après une période d'attente, de réservations, vous vous lancez sur l'autoroute. Enfin, vous vous dites, c'est bien mérité: 15 jours de liberté.

Mais voilà que, dès le départ, votre voiture est bousillée, dans un accident imbécile; vous voilà à pied. Vous ne pouvez vous leurrer: vos vacances sont irrémédiablement gâchées.

C'est la triste mésaventure survenue à deux sympathiques jeunes couples de Montréal, hier matin, sur l'autoroute 20, à la hauteur de Drummondville. Ils venaient à peine de goûter à leurs premières heures de liberté quand leur voiture fut lourdement endommagée par un troisième véhicule qui venait en sens inverse.

L'accident s'est produit dans la section d'environ trois milles où la circulation se fait dans les deux sens à cause des travaux de redressement des courbes.

M. Léo Nolin de Ville LaFleche était le premier des deux automobilistes vacanciers. Il raconte ce qui s'est passé: "Je me dirigeais vers Québec à environ 10 milles à l'heure, parce que la circulation était ralentie par les travaux. Tout-à-coup, je vois venir un autre automobiliste, dans ma voie, en sens inverse. Je donne un coup de volant à droite, mais il heurte violemment l'avant gauche de mon auto. Plus encore,

après un crochet, il heurte le côté gauche de ma tente-roulotte. Je suis blessé au coude gauche, mais je dois à la ceinture de sécurité d'avoir pu m'en tirer aussi bien. Mon épouse et mon bébé aussi d'ailleurs. Mais les vacances de ma famille, dans les environs de Québec, sont gâchées. Je retourne à Ville LaFleche; j'ai mon voyage; avec les assurances, les dommages à l'auto et tous les tracas qui s'en viennent".

L'automobiliste qui suivait les Nolin abonde dans le même sens. Robert Lavoie, de la rue Addington, à Montréal, circulait lentement vers Québec, en arrière des Nolin. Il voit le premier accident et lance sa voiture vers la droite. "L'auto qui venait en sens inverse explique-t-il, vint heurter violemment l'arrière de ma voiture. Je fis une embardée dans le terre-plein et mon épouse Cécile fut durement secouée et blessée au dos. Rien de grave à première vue, mais nos vacances annuelles sont foutues". Lui aussi se rendait dans la région de Québec pour prendre du soleil et un peu de bon temps avant de recommencer la saison dans son entreprise.

Et les deux familles Nolin et Lavoie, qui ne se connaissent pas l'instant d'avant, de sympathiser sur leur mauvais sort commun qui leur a fait rencontrer, dans les premières heures de leurs vacances, un automobiliste malhabile et visiblement éméché qui circulait dans leur voie, en sens inverse, vers 11 heures, un lundi matin, vis-à-vis de Drummondville.

culier la commission scolaire, le Cégep, la ville de Drummondville, à considérer sa ville

comme le site éventuel d'un campus scolaire régional. On sait qu'une étude est en cours

Corvée des Cégépiens

DRUMMONDVILLE (GP) — Le Cégep ne veut pas passer sous silence le malheur qui a frappé St-Bonaventure le 24 juillet, et il veut faire sa part.

C'est pourquoi les autorités organisent une corvée d'entraide pour jeudi prochain, le 14 août. Le personnel du collège, les étudiants, les professeurs et les administrateurs sont invités

à poser ce geste humanitaire.

M. Jean-Jacques Forest reçoit les inscriptions de tous ceux du Cégep qui désirent y participer mardi, toute la journée, et mercredi, jusqu'à midi, au numéro de téléphone du Cégep.

Le départ pour la corvée se fera jeudi matin au Cégep à 8h.30 et le retour à 17heures.

BAR-MAID

Jeune fille, bien, avec expérience pour travailler à Sherbrooke dans un nouveau Bar-Salon.
 Pour entrevue: (819) 567-2885

Freeport

1 semaine à partir de \$251

2 semaines à partir de \$269

Départs le dimanche

Pour des vacances sous le soleil, Freeport est l'endroit par excellence. Profitez de ses plages, terrains de golf et Casino. Choisissez entre un appartement hôtel moderne ou un hôtel deluxe sur la plage.

Les vacances SkyLark à Freeport comprennent:

- Vol aller-retour de Montréal à bord d'un jet 737 de Nordair.
- Repas et consommations sans frais à bord de l'avion.
- Transferts entre l'aéroport et l'hôtel et manutention des bagages.
- 4 soupers (pour les vacances d'une semaine seulement).
- Logement en appartement pour 7 ou 14 nuits (occupation double).
- Party de bienvenue et cocktail.
- Sac de plage SkyLark.
- Services d'un représentant local SkyLark.

Tous les prix indiqués sont par personne et basés sur une occupation double. Les prix peuvent varier selon l'hôtel et la date de départ. Taxes, frais de services et pourboires en sus.

SkyLark

VOYAGES ESCAPADE

222, rue Hériot,
 Drummondville — 477-3717